

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01143

Numéro SIREN : 819 132 143

Nom ou dénomination : AFR CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2019 sous le numéro de dépôt A2019/004982

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2256151

Dénomination : AFR CONSEILS
Adresse : 67 D avenue du Président François Mitterrand 31800
Saint-gaudens -FRANCE-

n° de gestion : 2016B01143
n° d'identification : 819 132 143

n° de dépôt : A2019/004982
Date du dépôt : 13/03/2019

Pièce : Décisions de l'associé unique du 01/01/2019



2256151

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
Société commerciale au capital de 1 000 €
Immatriculée au RCS de Toulouse 819 132 143

AFR CONSEILS

67 D AVENUE DU PRESIDENT FRANÇOIS MITTERRAND
31800 SAINT GAUDENS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 1^{ER} JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier janvier à 10 heures, Madame Aurélie ROUX, associée unique et Présidente de la société, société commerciale au capital de 1 000 €, dont le siège sociale est au 67 D Avenue du président François Mitterrand, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 819 132 143, titulaire de 10 actions d'une valeur nominale de 100 €, a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Démission de la Présidente
- 2) Nomination du nouveau Président et rémunération
- 3) Formalités

Résolution 1 : Démission de la Présidente

Madame Aurélie ROUX, née FRADIN souhaitant cesser ses fonctions de Présidente de la SAS AFR CONSEILS, est démise de son mandat à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 2 : Nomination du nouveau Président et rémunération

L'associée unique décide de désigner en qualité de nouveau Président de la société :

Monsieur Guy ROUX,
Né le 17 juillet 1944 à ALES (30),
De nationalité française,
Demeurant au 1 bis rue de la Bascoulette – 32600 l'ISLE-JOURDAIN

Monsieur Guy ROUX prendra ses fonctions de Président à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions statutaires, dans les rapports de la société avec les tiers, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet sociale et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts à l'associée unique.

Ce dernier ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat.

GR

Il aura droit au remboursement du montant de ses frais sur justificatifs des dépenses effectuées dans le cadre de sa mission pour le compte de la société.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 3 : Formalités

L'associée unique décide d'entreprendre dans les meilleurs délais les démarches requises auprès :

- du centre de formalités des entreprises
- du greffe du tribunal de commerce

Tous les frais, droits et honoraires générés par les présentes seront supportés par la société en totalité.

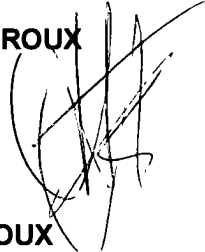
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

Ce présent folio, comme l'ensemble du procès-verbal, sont certifiés sincères et véritables.

Fait à SAINT GAUDENS, le 1^{er} janvier 2019

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Madame Aurélie ROUX



Monsieur Guy ROUX

Bon pour acceptation des fonctions de Président,

Bon pour acceptation des fonctions de Président

